



CTI: POINT PREJ

Le point sur les PREJ a été mis à l'ordre du jour par Force Ouvrière.

2 experts étaient présents pour les organisations syndicales représentatives (1 pour FO et 1 pour la CGT).

TEMPS DE REPOS ET TEMPS DE TRAVAIL :

Pour Force Ouvrière le temps de repos des 11h00 est trop souvent bafoué. L'administration elle-même a comptabilisé qu'il n'a pas été respecté 30 fois depuis le début de l'année !

L'ARPEJ répond, concernant les 11h de repos, qu'elles sont respectées dès lors qu'il n'y a pas de risque de remise en liberté.

De plus nous faisons remarquer que la base de travail est de 7h10 quotidiennement avec possibilité d'aller jusqu'à 13h15 or actuellement ces 13h15 sont devenus la norme !

Il est intolérable pour les personnels d'effectuer jusqu'à 4 journées consécutives à plus de 13h alors même qu'en établissement ce n'est pas toléré.

Un agent a effectué pas moins de 40h supplémentaires en 15 jours !

Force Ouvrière demande également que lors de JIRS ou/et Assises, des relèves soient effectuées afin que ce ne soit pas les mêmes agents qui enchaînent les longues journées sur une même semaine.

La Direction Interrégionale répond que le nombre de postes alloués a été sous évalués lors de la passation de pouvoir entre police/gendarmerie et l'AP.

Force Ouvrière demande que les vacances de postes soient enfin quantifiées dans les PREJ sachant que la moyenne sur la DI est de 21% d'incapacité de faire contre 11% de moyenne nationale !

Il y a urgence d'apporter des personnels sur les pôles !

La Direction Interrégionale nous annonçant même le nombre de 73h supplémentaires en moyenne par agent en attente de paiement.

NIVEAUX D'ESCORTES :

Pour Force Ouvrière il existe une trop grande disparité entre les profils et les niveaux d'escortes, nous estimons même qu'ils sont parfois clairement sous-évalués afin d'effectuer le maximum de missions !

La DI répond que ce sont les établissements qui effectuent ces niveaux d'escortes et qu'il sera difficile d'uniformiser d'autant que les pratiques divergent d'une structure à l'autre.

Force Ouvrière demande également que les personnels des PREJ puissent de nouveau avoir accès à Génésis afin de préparer les missions.

La réponse de la DI via un personnel technique consiste à dire qu'il n'est plus possible en l'état de le faire, il faudrait créer un profil pour chaque base, agent... Chaque agent a un accès en adéquation avec ses missions répond la DI.

Les niveaux d'escortes attribués aux détenus à l'intérieur des détentions (définis par les établissements) semblent en inadéquation avec le réel danger qu'ils peuvent représenter à l'extérieur. Les collègues se retrouvent alors dans des situations délicates à gérer pour ne pas dire dangereuses. Il s'agit pour FO de ne pas sous-estimer les dangers encourus pour les collègues et l'extérieur.

CONGES BONIFIES :

Force Ouvrière rappelle que les avis défavorables émis par l'ARPEJ ayant pour motif le non-respect des 30% d'absences est pour nous inentendable. En effet la note Tiriolle ne fait jamais état d'un tel motif. La hiérarchie des normes s'applique.

Nous demandons donc que les congés bonifiés ne soient pas comptabilisés dans ces taux d'absences. La DI répond donc qu'elle est d'accord si nous diminuons ces taux ! Inacceptable ! Bien évidemment nous sommes contre ! Pour FO il faut maintenir ces taux et laisser les agents bonifiés en dehors des critères. Le peu d'agents concernés sur l'ensemble de la DI le permet largement.

Nous demandons un récapitulatif des demandes et des périodes afin de prouver que tout est largement gérable en l'état !

MATERIEL :

Force Ouvrière rappelle que les véhicules doivent être entretenus et changés régulièrement !

Nous demandons également que chaque véhicule soit équipé à minima d'un casque et d'un bouclier afin de pouvoir intervenir en geôle si besoin.

Nous demandons également des holsters de cuisses et la possibilité d'être équipé de taser.

Les Motorolas doivent également être remplacés au plus vite, ils sont obsolètes et sont sur les mêmes fréquences que d'autres métiers !

Nous remarquons néanmoins un peu d'amélioration avec les gilets pare balles et l'arrivée prochaine des gilets tactiques.

Force ouvrière demande également le déplacement de l'armurerie des PREJ Val de Reuil afin d'améliorer le poids horaire et les difficultés quotidiennes. L'ARPEJ y est favorable, la DI annonce que ce point sera vu lors du CTS du siège DISP le 8 mars prochain.

CONVENTION REPAS :

Après plus d'un an de demandes réitérées des organisations syndicales représentatives concernant la problématique repas lors des missions, la DI annonce que des conventions sont en cours de signature pour les différents pôles concernés (sont exclus Lorient et Val de Reuil).

Le principe consiste à ce que l'agent puisse bénéficier d'un repas à hauteur du taux repas en livraison.

Libre à chacun de passer par ce biais ou non.

Force Ouvrière, syndicat majoritaire sur les PREJ, restera vigilant quant à l'évolution des dossiers en cours et des difficultés quotidiennes et à venir.

Nous sommes à vos côtés et disponibles en cas de besoin.